BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1109

67 – BAS-RHIN

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE STRASBOURG

Ventes et cessions

484 199 393 RCS Strasbourg.
MIM - GROUPE D'IMAGERIE MEDICALE.
Forme : Société d'exercice libéral par actions simplifiée.
Capital : 1920000.00 EUR.
Adresse : 2, Rue Burkel, 67400 Illkirch-Graffenstaden.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : La société MIM – GROUPE D'IMAGERIE MEDICALE Société d'exercice libéral par actions simplifiée au capital de 1.920.000 € 2 route Burkel 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN RCS Strasbourg 484 199 393 La Société AbsorbanteLa société HOLDING MIM Société de participation financière de profession libérale de médecins par actions simplifiée au capital de 18.800 € 2 route Burkel 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN RCS Strasbourg 828 741 249 La Société Absorbée AVIS DE PROJET DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION DE LA SOCIETE HOLDING MIM PAR LA SOCIETE MIM – GROUPE D'IMAGERIE MEDICALE Aux termes d'un projet de fusion établi le 26.09.2025, la société HOLDING MIM transmettrait, par voie de fusion, son patrimoine à la société MIM – GROUPE D'IMAGERIE MEDICALE. 1.Evaluation de l'actif et du passif de la société HOLDING MIM, Société Absorbée, dont la transmission à la société MIM – GROUPE D'IMAGERIE MEDICALE, Société Absorbante, est prévue - Montant de l'actif : 10.140.170 € - Montant du passif :3.973.802 € - Montant de l'actif net : 6.166.368 € 2.Rapport d'échange des droits sociaux : Il serait attribué environ 82,41173 actions de la société MIM – GROUPE D'IMAGERIE MEDICALE, Société Absorbante, pour 1 action de la société HOLDING MIM, Société Absorbée. 3.Augmentation du capital de la société MIM – GROUPE D'IMAGERIE MEDICALE, Absorbante, au titre de l'absorption de la société HOLDING MIM, Absorbée : En rémunération des apports faits à la SELAS MIM, Société Absorbante, et en tenant compte du rapport d'échange visé ci-dessus, il serait attribué aux associés de la HOLDING MIM un total de 1.549.327 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 € chacune, créées par la SELAS MIM à titre d'augmentation de son capital pour un montant total de 1.549.327 €. 4. Montant prévu de la prime de fusion : La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés par la HOLDING MIM (6.166.368 €) et le montant de l'augmentation de capital de la SELAS MIM (1.549.327 €), soit une somme de 4.617.041 €, constituera une prime de fusion qui sera inscrite au passif du bilan de la société MIM - GROUPE D'IMAGERIE MEDICALE. 5.Dépôt du projet de fusion : Le projet de fusion établi le 26.09.2025 a été déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de Strasbourg le 30.09.2025 au nom de la Société Absorbante et le 30.09.2025 au nom de la Société Absorbée..